

# Les Infos de Base

mercredi 17 janvier 2007  
volume 10, numéro 3  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup>: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Dans ce numéro

### 1 État de la publication

Remplacement du support cédérom par le DVD

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

### 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*

Gaudet Éditeur Ltée  
5278, rue Nantel  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

## État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 3 du 17 janvier 2007. Les modifications apportées par L.Q. 2006, c. 42, 43, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 58 et entrées en vigueur au 12 janvier 2007 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 12 janvier 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 3 du 17 janvier 2007, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 2 du 13 janvier 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 51 du 20 décembre 2006, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 51 du 23 décembre 2006.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec*

*Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2006.

L'*Infobase Lois du Canada*, la *Statutes of Canada Infobase*, l'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 1 du 10 janvier 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 10 janvier 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.C.* ou dans une *G.C.* antérieure.

## Remplacement du support cédérom par le DVD

Comme vous le savez, la collection *Accès Légal* est actuellement regroupée sur 3 cédéroms. Nous prévoyons excéder l'espace disponible sur nos cédéroms d'ici l'automne. Nous avons donc décidé de régler une fois pour toute les problèmes d'espace en transférant toutes les infobases de nos 3 cédéroms sur un seul DVD.

Dans l'éventualité où il ne vous serait pas possible d'utiliser le format DVD pour consulter *Accès Légal*, nous vous prions de nous en aviser. Selon la demande, nous pourrions conserver un format cédérom pour une certaine période de transition.

## Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

*Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, L.R.Q., c. **A-3.001**, aa. 2, 5, 6.1, 10.1, 11, 18, 144, 321, 323.1, 332, 334, 334.1, 336, 342, 345, 348, 358.

*Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, aa. 137, 138;

*Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles et la Loi sur les*

- accidents du travail*, L.Q. 2006, c. 53, aa. 1-5, 15, 17 (partie), 18-22, 24, 25, 26 (partie).
- Loi sur l'administration financière*, L.R.Q., c. **A-6.001**, a. 86.
- Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*, L.Q. 2006, c. 24, a. 12.
- Loi sur l'aide juridique*, L.R.Q., c. **A-14**, aa. 4.1, 62.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, aa. 139, 140.
- Loi sur l'assurance automobile*, L.R.Q., c. **A-25**, aa. 83.28, 83.62.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, aa. 141, 142.
- Loi sur l'assurance maladie*, L.R.Q., c. **A-29**, aa. 67, 70, 71, 71.1, 71.2.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, aa. 143-147.
- Loi sur l'assurance médicaments*, L.R.Q., c. **A-29.01**, aa. 15, 17, 29, 44.1.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, aa. 148-150.
- Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments et d'autres dispositions législatives*, L.Q. 2005, c. 40, a. 14.
- Loi sur l'assurance parentale*, L.R.Q., c. **A-29.011**, a. 33.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, a. 198, par. 1°, 2°.
- Loi sur le Barreau*, L.R.Q., c. **B-1**, a. 128.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, a. 151.
- Code de procédure civile*, L.R.Q., c. **C-25**, a. 996.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, a. 152.
- Loi sur le curateur public*, L.R.Q., c. **C-81**, a. 41.1.
- Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*, L.Q. 2006, c. 24, a. 13.
- Loi sur les décrets de convention collective*, L.R.Q., c. **D-2**, a. 46.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, a. 153.
- Loi sur l'équilibre budgétaire*, L.R.Q., c. **E-12.00001**, a. 2.
- Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*, L.Q. 2006, c. 24, a. 14.
- Loi sur l'équité salariale*, L.R.Q., c. **E-12.001**, a. 8.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, a. 154.
- Loi sur Hydro-Québec*, L.R.Q., c. **H-5**, aa. 16, 32.
- Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*, L.Q. 2006, c. 24, aa. 15, 16.
- Loi sur l'instruction publique*, L.R.Q., c. **I-13.3**, aa. 39, 89.1, 96.15, 96.17, 96.18, 145, 155, 175.1, 176, 193, 211, 211.1, 212, 217.
- Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et la Loi sur l'instruction publique*, L.Q. 2006, c. 51, aa. 88-101.
- Loi sur la justice administrative*, L.R.Q., c. **J-3**, aa. 21, 97, 102, ann. I, a. 1.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, aa. 155-158.
- Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, L.R.Q., c. **L-7**, aa. 14, 15, 59.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, a. 198, par. 1°, 2°.
- Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et instituant la Commission des partenaires du marché du travail*, L.R.Q., c. **M-15.001**, aa. 5.1, 14.1, 53.1.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, aa. 159-161.
- Loi sur le ministère du Revenu*, L.R.Q., c. **M-31**, aa. 69.0.0.7, 69.1, 94.0.1.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, aa. 162-164.
- Loi sur les normes du travail*, L.R.Q., c. **N-1.1**, a. 121.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, a. 165.
- Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, L.R.Q., c. **P-2.2**, a. 76.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, a. 166.
- Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec*, L.R.Q., c. **R-5**, a. 37.7.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, a. 167.
- Loi sur le régime de rentes du Québec*, L.R.Q., c. **R-9**, aa. 145, 229, 231.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, aa. 168-170.
- Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics*, L.R.Q., c. **R-10**, ann. I, II.1.
- Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*, C.T. 204549 du 05-12-06, (2006) 138 G.O. 2, 5821, aa. 1, 2.
- Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement*, L.R.Q., c. **R-12.1**, ann. II.
- Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*, C.T. 204549 du 05-12-06, (2006) 138 G.O. 2, 5821, a. 1.
- Loi sur le régime des eaux*, L.R.Q., c. **R-13**, aa. 3, 68, 69.2, 69.3, 70.
- Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations*, L.Q. 2006, c. 24, aa. 17-21.
- Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre dans l'industrie de la construction*, L.R.Q., c. **R-20**, a. 122.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, a. 171.
- Loi sur la santé et la sécurité du travail*, L.R.Q., c. **S-2.1**, a. 174.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, a. 172.
- Loi sur les services préhospitaliers d'urgence*, L.R.Q., c. **S-6.2**, a. 118.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, a. 173.
- Loi sur le soutien du revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale*, L.R.Q., c. **S-32.001**, remplacée.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, a. 175.
- Loi sur le temps réglementaire*, L.R.Q., c. **T-6**, remplacée.
- Loi sur le temps légal*, L.Q. 2006, c. 39, a. 4.
- Loi sur l'aide et l'indemnisation des victimes d'actes criminels*, L.Q. 1993, c. **54**, a. 146.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, a. 174.
- Loi sur l'aide aux personnes et aux familles*, L.Q. 2005, c. 15, nouvelle loi, aa. 97, 118.

*Entrée en vigueur de la loi;*

*Loi modifiant la Loi sur la justice administrative et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2005, c. 15, aa. 46, 47.*

*Loi sur la réduction de la dette et instituant le Fonds des générations, L.Q. 2006, c. 24.*

*Entrée en vigueur de la Loi sauf exception.*

*Loi sur le temps légal, L.Q. 2006, c. 39.*

*Entrée en vigueur de la Loi.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

*Règlement sur les indemnités et les allocations des jurés, R.R.Q., 1981, c. J-2, r. 1, a. 3.*

*Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 26.*

*Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, [R.R.Q., c. L-0.1, Avis du 27-11-01, (2001) 133 G.O. 1, 1336], a. 78.*

*Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles, Avis du 01-09-06, (2007) 139 G.O. 1, 52, a. 1.*

*Programme d'assurance récolte, [R.R.Q., c. L-0.1, Avis du 21-02-02, (2002) 134 G.O. 1, 261], aa. 2, 5, 32, 54, 58, 59.1, section XII, tableau 3.*

*Programme d'assurance récolte, Avis du 14-12-06, (2007) 139 G.O. 1, 37, aa. 1-8.*

*Programme d'aide financière aux entreprises de grands gibiers, [R.R.Q., c. L-0.1, Avis du 01-06-06, (2006) 138 G.O. 1, 972], a. 9.*

*Programme d'aide financière aux entreprises de grands gibiers, Avis du 14-12-06, (2007) 139 G.O. 1, 37.*

*Règlement sur les matériaux de rembourrage et les articles rembourrés, [R.R.Q., c. M-5, r. 1], a. 5.*

*Avis d'indexation, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 26.*

*Règlement sur la contribution spéciale des producteurs de lait pour la publicité, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 238], a. 1.*

*Règlement modifiant le Règlement sur la contribution spéciale des producteurs de lait pour la publicité, Décision 8739 du 15-12-06, (2007) 139 G.O. 2, 48, a. 1.*

*Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, [R.R.Q., c. M-35.1, r. 362], aa. 56, 57.*

*Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, Décision 8742 du 20-12-06, (2007) 139 G.O. 2, 233, aa. 1, 2.*

*Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, [R.R.Q., c. R-20, r. 14.01], aa. 51, 119, 131, 134.3, ann. I.*

*Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires d'avantages sociaux dans l'industrie de la construction, Décision CCQ-063559 du 06-12-06, (2007) 139 G.O. 2, 233, aa. 1-5.*

*Règlement sur les conditions d'obtention d'un certificat de conformité de résidence pour personnes âgées, [R.R.Q., c. S-4.2, D. 1168-2006 du 18-12-06, (2007) 139 G.O. 2, 89], nouveau.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

*Loi sur l'accès à l'information, L.R.C. 1985, ch. A-1, ann. II.*

*Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre, L.C. 2006, ch. 13, aa. 118, 119.*

*Loi sur les licences d'exportation et d'importation, L.R.C. 1985, ch. E-19, aa. 2, 3, 6.3, 6.4, 8.4, 8.5, 10, 10.1-10.3, 12, 14.1, 16.1, 17.*

*Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre, L.C. 2006, ch. 13, aa. 109-117.*

*Loi sur la Cour canadienne de l'impôt, L.R.C. 1985, ch. T-2, 12, 18.29, 18.31, 18.32.*

*Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre, L.C. 2006, ch. 13, aa. 121-124.*

*Loi sur l'Agence du revenu du Canada, L.C. 1999, ch. 17, a. 2.*

*Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre, L.C. 2006, ch. 13, a. 120.*

*Loi de 2006 sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre, L.C. 2006, ch. 13.*

*Entrée en vigueur de la Loi sauf exception.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.